

École primaire Vincent Van Gogh
Rue des écoles
54760 LEYR
09 63 02 15 33
0540636@ac-nancy-metz.fr

Procès-verbal du Conseil d'École du jeudi 21 octobre 2021

Composition du Conseil d'École :

Enseignants présents :

- Madame Delphine LORRAIN : PS/MS
- Madame Cécile PHILIPPOT : GS/CP
- Madame Fanny ROBILLOT : CE1-CE2
- Madame Rachel FRANCOIS : CE2/CM1/CM2/Direction

Représentants des parents présents :

- Monsieur Nicolas GRZEJSZCZAK : titulaire
- Madame Juliette BECKER : titulaire
- Madame Virginie GRZEJSZCZAK : suppléante
- Madame Cécilia MOULINET : suppléante
- Madame Julie MARIUCCI : suppléante

Maire et / ou représentants présents :

- Monsieur Jean-Marc IEMETTI : Maire
- Madame Isabelle BRITO : Deuxième adjointe à la mairie

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) :

- Madame Patricia SCHNEIDER

Absents - "excusés" :

- Madame Marjorie RICHARD : Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Madame Aurélie ROY : Enseignante GS/CP le mardi
- Monsieur Christophe CHIVOT : Enseignant CE2-CM1-CM2 le lundi
- Monsieur Damien KLUGHERTZ : Titulaire
- Monsieur Lionel FERNANDES : titulaire

Compte-rendu du Conseil d'école du 1^{er} trimestre

Jeudi 21 octobre 2021

Début de séance à 18 heures

1. Présentation et composition du Conseil d'École

- Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

La liste électorale compte 134 inscrits. Seulement 66 parents d'élèves ont voté, mais il n'y avait qu'une seule liste constituée de 7 candidats (Lionel FERNANDES Nicolas GRZEJSZCZAK Damien KLUGHERTZ Juliette BECKER Virginie GRZEJSZCZAK Cécilia MOULINET Julie MARIUCCI) pour 4 classes. 6 bulletins sont nuls. Sans surprise donc, les candidats élus sont les quatre premiers de la liste et les trois autres sont suppléants.

Des élèves en CM2 ont suivi les étapes d'un vote sur place depuis l'arrivée de l'électeur jusqu'à l'expression « a voté ». Le mode de scrutin « de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni radiation » leur a été expliqué, comparé avec l'élection des conseillers municipaux qui se déroule au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours avec panachage et avec le scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour élire un président de la République.

- Les différents membres de droit composant le Conseil d'école sont le Président qui doit être le directeur de l'école, l'équipe pédagogique qui comprend tous les enseignants, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, le maire et/ou son représentant, les quatre parents d'élèves titulaires élus ou leurs suppléants, le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale. Les parents suppléants sont invités au conseil d'école mais ne votent que s'ils remplacent un titulaire absent.

2. Rôle et attributions du Conseil d'école

- Le Conseil d'école est constitué pour une année et se réunit au moins une fois par trimestre.

- C'est une instance de décision, de consultation et d'information sur le fonctionnement de l'école.

- Il propose les questions à traiter dans l'ordre du jour du Conseil d'école, vote le règlement scolaire, adopte le projet d'école, émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école, sur les actions pédagogiques dans le cadre des objectifs nationaux, donne son avis sur les moyens alloués, la sécurité, l'hygiène, les activités périscolaires et la restauration scolaire.

- Il est informé du choix des matériels pédagogiques, des aides spécialisées et de l'organisation des rencontres avec les parents.

3. Effectifs et répartition des élèves

Répartition des élèves par classe :

Enseignantes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Totaux
Madame Lorrain	10	14							24
Madame Philippot			8	16					24
Madame Robillot					11	9			20
Madame François						6	8	5	19
								
									87

Perspective rentrée 2022 :

Commune	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Totaux
Leyr	14	10	14	8	16	11	15	8	96

Pour la rentrée 2023, nous savons déjà qu'il y aura au moins 10 nouveaux élèves qui entreront en PS alors que 8 quitteront le CM2.

4. Personnel qui intervient à l'école

- PS-MS : Delphine Lorrain + ATSEM : Cassiline Croux

- GS-CP : Cécile Philippot : lundis, mercredis, jeudis, vendredis et Aurélie Roy : mardis + ATSEM : Julie Gérardin + AESH : Murielle Klein pour un élève

- CE1-CE2 : Fanny Robillot + AESH Murielle Klein pour un élève

- CE2-CM1-CM2 : Christophe Chivot : lundis et Rachel François : mardis, mercredis, jeudis, vendredis + AESH : Jamela Renard pour un élève de CM1
- Aurélie Nocus et Virginie Bridard s'occupent respectivement de l'entretien des classes de l'école maternelle CP et de l'école élémentaire .
- Nathan Opfermann, en service civique à l'école, participe aux activités de classe, à la préparation

Les personnes en contrat AESH peuvent intervenir auprès de tous les élèves accompagnés.

5. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est lu et commenté aux membres du Conseil d'école.

Il est précisé que s'il y a une panne de réveil, il est préférable d'arriver en retard plutôt que pas du tout.

- En cas de dispute entre deux élèves pendant le temps scolaire, ce sont les enseignantes qui gèrent la situation avec les élèves en contactant, si besoin, les parents des enfants concernés.

Il est rappelé que le règlement s'applique également lors de sorties pédagogiques et sportives en dehors des locaux scolaires habituels et pendant les temps d'activités pédagogiques complémentaires (APC).

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.

6. Sécurité

- Conformément à la réglementation, un exercice d'évacuation « Alarme incendie » s'est déroulé le mardi 21 septembre à 9h50. L'évacuation a été rapide pour les quatre classes.

D'autres exercices d'alerte sont également prévus dans le courant de l'année :

- Exercices de confinement attentat : Vendredi 22 octobre à 9h CE photocopieuse et toilettes, GS-CP toilettes handicapés du fond du couloir PS-MS dans la classe. PS-MS : verrou à vérifier
- Exercice de confinement en cas de risque majeur : lundi 17 janvier à 9h (dans chaque classe)
- Evacuation incendie lundi 14 mars : 9h50 feu à la photocopieuse (alarme) en élémentaire et 10h30 en maternelle (alarme à vérifier) au jardin pour CE-CM près de l'église pour PS-MS-GS-GP
- Evacuation en cas d'attentat : lundi 16 mai à 15h (lieu à définir)

7. Coopérative scolaire

- La coopérative scolaire, affiliée à l'OCCE 54, présente un Total Actif de 4901,12 € au 31 août 2021.

Report du 31 août 2019 : 5013,85 €

Total des dépenses : 3603,04 €

Total des recettes : 3490,31 €

- Le montant de la coopérative scolaire est de 15 € comme l'année dernière pour l'année scolaire.

Budgets

- Le montant du budget 2022 alloué par la commune est, comme l'année dernière, de 4000 €.
- La COM-COM vient d'équiper l'école sur le plan numérique : TNI dans la classe de CE2-CM1-CM2
- Equipement numérique à prévoir dans les classes de maternelle et CP (ordinateur, TNI pour le CP...), demandes à adresser à la communauté de communes pour le 12 novembre. Les enseignantes prennent contact avec l'ERUN pour être conseillées et donner réponse pour les prochains jours.
- Demande de peinture des murs de la classe de maternelle (à proposer également au budget 2022 à la CC)

8. Projet d'école

Axe 1 : Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers de chacun

Axe 2 : Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements

Axe 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite

9. Activités, projets et manifestations prévus pour l'année scolaire

Dans le cadre du projet d'école, des relations établies entre l'école et les parents, il est question de multiplier les rencontres informelles autour d'événements avant chaque temps de vacances :

- « Goûtons le jardin » : semaine du goût autour de recettes issues d'ingrédients récoltés au jardin, légumes et plantes aromatiques plantées au printemps + productions artistiques d'école et activités autour du lexique en lien avec le thème/ A cette occasion, les parents d'élèves étaient invités après la classe pour découvrir l'événement.
- Fête autour de Noël en prévision, à définir

- Fête autour du livre, mise en valeur de la nouvelle bibliothèque, nuit des bibliothèques par exemple, à travailler

Classe découverte en prévision pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2 : un gîte en montagne « la Rayée », à Gérardmer, chalet au milieu de la montagne, en juin, projet en cours d'élaboration. Accompagnement à prévoir. Cuisine sur place par des accompagnateurs avec des enfants.

Les classes de maternelle-CP pourraient peut-être y passer une journée. Réfléchir à la pertinence.

Opportunité à garder en vue pour les années futures : stages de voile à Bures

Projet culture :

- Se rendre à un spectacle vivant, dans un musée

- Projet des incorruptibles : sélection de 5 livres (albums, mini-roman...) réalisée par des professionnels du livre jeunesse (libraires, auteurs...) pour chaque niveau de classe. Avec élection du livre préféré de chaque enfant ou chaque classe.

Cérémonie du 11 novembre :

Préparation par la classe CE2-CM du chant de la Marseillaise, et lecture de textes,

Carreaux céramiques du projet terre de l'an dernier posés sur les murs de la petite cour de l'école maternelle-CP par l'employé communal. Très beau.

Projet graff' avec les TAP entre février et avril sur des murs de la cour de l'école élémentaire

Saint-Nicolas passe à l'école le 6 décembre, distribution d'un pain d'épice et d'un livre à chaque élève, peut-être viendra-t-il avec un âne... La mairie propose un spectacle de magie le mercredi 8 décembre à 9h30.

Spectacle de Noël, kermesse, cross proposés par les parents

Piscine : décembre à mars pour les GS-CP et CE1-CE2, les mardis matin à Champigneulle, mars à juin pour les PS-MS et CE2-CM1-CM2, les lundis AM à Pompey, les parents peuvent être agréés pour participer à l'encadrement dans la piscine. Il est possible de renouveler l'agrément ou de participer à une session pour être agréé. Des parents, grands-parents peuvent aussi accompagner pour l'aide au vestiaire.

Vente de chocolats par les parents d'élèves, retour des commandes avant le 12 novembre. Il faudrait distribuer les catalogues avant les vacances. Les chocolats seraient distribués le jour du marché de Noël du foyer rural.

Discussion autour du prestataire de repas, API, difficulté de communication, quelques problèmes de repas non livrés. Réflexion à porter sur les repas des enfants avec les communes voisines.

Prochain conseil d'école : jeudi 24 février 18h

Dernier conseil : jeudi 16 juin 18h

Fin de séance à 20h50

La Présidente, Rachel FRANCOIS

La secrétaire, Fanny ROBILLOT